



Les concours de recrutement de l'Education nationale reportés « entre juin et juillet »

Publié par Elsa Doladille | Mar 25, 2020 | Université/Recherche | 0 Alors qu'il y a quelques jours, Jean-Michel Blanquer affichait sa volonté de « ne les annuler que dans des cas très extrêmes », les épreuves de concours et examens nationaux prévues ces prochaines semaines n'auront finalement pas lieu. Un communiqué publié hier sur le site du ministère indique que « les épreuves des examens et des concours nationaux qui n'ont pas pu se tenir ou qui doivent se tenir dans les prochaines semaines seront reprogrammées à une date ultérieure ».

Plus d'informations « dans les prochains jours »

« Les priorités sont de préserver la santé des étudiants et de garantir l'égalité de traitement de l'ensemble des candidats », souligne ce communiqué commun des ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.

Les concours de l'Education nationale en particulier sont concernés. Ainsi, les épreuves du CRPE, de l'agrégation, du CAPES, du CAFEP, du CAPET ou encore du CAPLP « devraient avoir lieu, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, entre juin et juillet ». Le ministère devrait communiquer plus précisément sur le sujet dans les prochains jours.

Les concours d'accès aux formations sélective, aux grandes écoles, ou à la 2e année de médecine reportés

Pour les autres concours nationaux, les épreuves seront réorganisées à partir de la fin du mois de mai. Sont concernés par exemple les concours d'entrée dans les grandes écoles (écoles de commerce ou d'ingénieurs par exemple), ou le concours d'accès à la deuxième année de médecine (PACES).

Quant aux épreuves des concours postbac d'accès aux filières sélectives d'enseignement supérieur

(concours des IEP par exemple), elles seront « à titre exceptionnel pour l'année 2020 et après concertation avec les établissements », remplacées par « un examen des dossiers académiques des candidats dans le cadre de la procédure nationale de préinscription via la plateforme Parcoursup ».

LCI indique également que la plupart des partiels des universités sont maintenus sous forme de quiz, oraux en visio-conférence ou devoirs maisons. Rien n'a été annoncé pour le bac 2020, mais Jean-Michel Blanquer affirmait la semaine dernière qu'il aurait lieu « d'une manière ou d'une autre ».

Les candidats concernés par le report de leur concours seront informés individuellement du nouveau calendrier et une page dédiée sera bientôt ouverte sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur.